



# **Aide et Action France**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Aide et Action France

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Aide et Action France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aide et Action France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.5 « Changement de méthodes et de présentation comptable » de l'annexe des comptes annuels relative au changement de méthode et de présentation comptable lié à l'application du règlement ANC 2018-06 à compter de cet exercice.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans les notes 5 et 6 de l'annexe des comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

---

# Comptes annuels 2020

---

Aide et Action France

---



## SOMMAIRE

<b>BILAN AU 31.12.2020 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : ACTIF</b> .....	<b>4</b>
<b>BILAN AU 31.12.2020 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : PASSIF</b> .....	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT 2020</b> .....	<b>6</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT: SUITE</b> .....	<b>7</b>
<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>8</b>
<b>1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> .....	<b>8</b>
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>10</b>
2.1 Cadre légal de référence .....	10
2.2 Durée et période de l'exercice comptable .....	10
2.3 Méthode d'agrégation des comptes .....	10
2.4 Changement de méthode d'évaluation .....	12
2.5 Changement de méthode et de présentation comptable .....	12
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif .....	12
2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif .....	14
2.8 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat .....	16
<b>3. ANNEXES</b> .....	<b>20</b>
Annexe 1 : Variation des fonds propres .....	20
Annexe 2 : Actif immobilisé .....	21
Annexe 3 : Amortissements des immobilisations.....	22
Annexe 4 : Détail des créances.....	22
Annexe 5 : Détail des comptes de trésorerie.....	23
Annexe 5-1 : Détail des valeurs mobilières de placement .....	23
Annexe 5-2 : Détail disponibilités .....	23
Annexe 6 : Compte de régularisation – actif .....	23
Annexe 7 : Écarts de conversion actif et passif.....	23
Annexe 8 : Provisions.....	24
Annexe 9 : Tableau de variation des fonds dédiés .....	25
Annexe 10 : Tableau de variation des fonds reportés .....	26
Annexe 11 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	26
Annexe 12 : Autres dettes et charges à payer .....	27
Annexe 13 : Dettes fiscales et sociales .....	27
Annexe 14 : Comptes de régularisation – passif.....	27
Annexe 15 : Aides financières .....	28
Annexe 16 : Produits et charges financières.....	28
Annexe 17 : Produits et charges exceptionnels .....	29
Annexe 18 : Autres informations .....	30
<b>4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020 (CROD ET CER)</b> .....	<b>33</b>
Préambule .....	33

<b>Structure du CROD et du CER.....</b>	<b>33</b>
<b>5. CROD.....</b>	<b>36</b>
<b>5.1 Tableaux de passages du compte de résultat au CROD .....</b>	<b>37</b>
<b>5.2 RESSOURCES .....</b>	<b>38</b>
<b>5.3 EMPLOIS.....</b>	<b>40</b>
<b>6. CER.....</b>	<b>44</b>
<b>6.1 Utilisation des fonds issus de la générosité du public.....</b>	<b>45</b>
<b>6.2 Provisions.....</b>	<b>45</b>
<b>6.3 Engagements à réaliser sur ressources affectées.....</b>	<b>45</b>
<b>7. Compte d’Emploi Annuel des Ressources 2019 .....</b>	<b>46</b>
<b>8. Honoraires des commissaires aux comptes .....</b>	<b>48</b>
<b>9. Evènements subséquents.....</b>	<b>48</b>



## Bilan au 31.12.2020 avant affectation du résultat : ACTIF

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 276 203</b>	<b>1 068 367</b>	<b>207 836</b>	<b>300 204</b>
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 276 203	1 068 367	207 836	300 204
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 748 349</b>	<b>1 667 454</b>	<b>2 080 895</b>	<b>1 899 904</b>
Terrains	609 796		609 796	609 796
Constructions	1 405 633	658 404	747 229	775 400
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 480 920	1 009 050	471 870	514 707
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	252 000		252 000	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>150 642</b>	<b>0</b>	<b>150 642</b>	<b>156 207</b>
Autres titres immobilisés	3 030		3 030	3 030
Prêts	139 055		139 055	144 512
Autres	8 557		8 557	0
<b>Total I</b>	<b>5 175 194</b>	<b>2 735 821</b>	<b>2 439 373</b>	<b>2 356 314</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	17 684	14 848	2 835	4 655
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	802
Financements institutionnels	0	0	0	1 771 891
Créances	4 839 112	0	4 839 113	0
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 701 055	0	2 701 055	0
Créances reçues par legs ou donations	230 544	0	230 544	0
Autres	1 907 514	0	1 907 514	0
Autres créances	0	0	0	909 472
Produit à recevoir	0	0	0	2 636
Valeurs mobilières de placement	12 358		12 358	12 358
Disponibilités	6 524 605		6 524 605	4 609 620
Charges constatées d'avance	16 118		16 118	7 848
<b>Total II</b>	<b>11 409 877</b>	<b>14 848</b>	<b>11 395 029</b>	<b>7 319 282</b>
Ecarts de conversion Actif (V)	30 596		30 596	23 387
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>16 615 667</b>	<b>2 750 670</b>	<b>13 864 998</b>	<b>9 698 984</b>

Un total actif arrêté à 13,9M€ en hausse de 43% (soit +4,2M€). Cela s'explique par la signature de nouveaux financements qui ont eu un impact sur les créances clients (+1M€) et les disponibilités (+1,9M€). Par ailleurs les créances intra-groupes progressent de 0,9M€ et les créances reçues par legs (+0,2 M€) ont été comptabilisées à l'actif conformément au nouveau règlement comptable.

## Bilan au 31.12.2020 avant affectation du résultat : PASSIF

PASSIF	2020	2019
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	4 971 221	5 641 881
Fonds propres statutaires	4 971 221	5 641 881
Excédent ou déficit de l'exercice	920 333	-670 660
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>5 891 554</b>	<b>4 971 221</b>
<b>Total I</b>	<b>5 891 554</b>	<b>4 971 221</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>	<b>1 724 472</b>	<b>0</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations	252 000	0
Fonds dédiés	1 472 472	0
<b>Total II</b>	<b>1 724 472</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	267 486	0
Provisions pour charges	95 238	0
Provision pour risques et charges	0	264 520
Provision pour risques de change	0	20 457
<b>Total III</b>	<b>362 724</b>	<b>284 977</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
- sur subventions de fonctionnement	0	844 841
- sur autres ressources	0	74 602
<b>Total III bis</b>	<b>0</b>	<b>919 443</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	548 897	631 666
Dettes des legs ou donations	69 556	
Dettes fiscales et sociales	381 241	455 264
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	679 536	664 102
Produits constatés d'avance	4 207 018	1 772 312
<b>Total IV</b>	<b>5 886 248</b>	<b>3 523 344</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>13 864 998</b>	<b>9 698 984</b>

La croissance du passif de 43% (soit +4,2M€) s'explique essentiellement par l'impact de l'excédent de l'année (0,9M€), l'augmentation des fonds dédiés (+0.6M€) du fait de l'impact de la pandémie sur l'implémentation des projets et par la signature de nouveaux financements qui ont eu un impact sur les produits constatés d'avance (+2,4M€). Par ailleurs les fonds reportés liés aux legs et par libéralités (+0,3 M€) ont été comptabilisés au passif conformément au nouveau règlement comptable.

## Compte de résultat 2020

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 315 531	0
Subventions	0	1 991 203
Ressources liées à la générosité du public	11 389 417	0
Dons manuels	10 918 483	0
Legs, donations et assurances-vie	470 934	0
Contributions financières	628 391	0
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	-305	28 681
Utilisations des fonds dédiés	130 679	0
Autres produits	826 716	12 116 186
Dons manuels	0	11 146 087
Legs et donations	0	296 329
Autres produits	826 716	673 770
<b>Total I</b>	<b>14 290 429</b>	<b>14 136 070</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	26 514	8 056
Variation de stock	1 515	2 038
Autres achats et charges externes	3 803 240	3 816 420
Aides financières	5 931 082	0
Impôts, taxes et versements assimilés	181 205	216 302
Salaires et traitements	1 710 338	1 767 983
Charges sociales	763 196	777 151
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	207 888	184 018
Dotations aux provisions	95 721	44 465
Reports en fonds dédiés	684 841	
Autres charges	0	7 679 980
Autres charges	0	7 679 980
<b>Total II</b>	<b>13 405 541</b>	<b>14 496 412</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>	<b>884 889</b>	<b>-360 342</b>

## Compte de résultat: suite

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>884 889</b>	<b>-360 342</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	2 810	4 405
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	20 457	0
Différences positives de change	19 919	438
<b>Total III</b>	<b>43 186</b>	<b>4 843</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 483	
Différences négatives de change	5 432	195
<b>Total IV</b>	<b>7 916</b>	<b>195</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>35 271</b>	<b>4 648</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>920 160</b>	<b>-355 694</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	739	7 687
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 231	
<b>Total V</b>	<b>23 970</b>	<b>7 687</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	23 797	0
<b>Total VI</b>	<b>23 797</b>	<b>0</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>173</b>	<b>7 687</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>14 357 586</b>	<b>14 148 600</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>13 437 254</b>	<b>14 496 607</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	422 454
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	745 107
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>920 333</b>	<b>-670 660</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Prestations en nature	0	21 900
Bénévolat	13 520	20 494
<b>TOTAL</b>	<b>13 520</b>	<b>42 394</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens	0	21 900
Personnel bénévole	13 520	20 494
<b>TOTAL</b>	<b>13 520</b>	<b>42 394</b>

## Avant propos

Aide et action France a été fondée en 1981 et reconnue d'utilité publique par décret du 1<sup>er</sup> août 2002.

Aide et Action France est une association de développement par l'éducation, qui assure, depuis 40 ans, l'accès à une éducation de qualité pour les populations les plus vulnérables et marginalisées, en particulier les enfants, les filles et les femmes, afin que toutes et tous puissent maîtriser leur propre développement et contribuer à un monde plus pacifique et durable.

L'association développe son action dans une perspective d'éducation tout au long de la vie, en axant son intervention sur des programmes et projets favorisant, pour les populations les plus marginalisées et vulnérables :

- Le développement de la petite enfance
- L'accès et la qualité de l'éducation au primaire et au secondaire
- L'éducation à la vie et la formation professionnelle

En complément des projets de terrain, Aide et Action développe l'éducation à la citoyenneté et mobilise les citoyens pour contribuer au changement social aux niveaux local, national et international. Ces axes d'intervention s'inscrivent en cohérence avec l'analyse des contextes et problématiques éducatives sur les territoires d'intervention en tenant compte des enjeux en termes de changement climatique, de sécurité et de migration. Aide et Action a pour champ et logique d'intervention, pour les 10 ans à venir et pour le développement d'une éducation de qualité, trois piliers complémentaires :

- L'action en direction des populations vulnérables et marginalisées et des acteurs éducatifs
- L'éducation à la citoyenneté, à la paix et au développement durable ; la sensibilisation ; et la mobilisation des citoyens et de la société civile
- Le plaidoyer auprès des institutions et des pouvoirs publics

Cette action s'effectue en coopération avec les autres entités du réseau Aide et action dans le monde, au sein de l'organisation Aide et Action International.

Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous les moyens autorisés par la loi, notamment par le développement du lien de solidarité, dont le parrainage.

Pour mener à bien ses actions, et grâce au soutien de nos 51,000 donateurs et plus, l'association Aide et Action France dispose d'un effectif de 51 personnes (cf. Paragraphe Annexe 18.b).

L'ensemble des comptes et annexes présentés sont en Euros et font partie intégrante des comptes annuels d'AIDE ET ACTION France.

L'exercice 2020 s'est clôturé pour Aide Et Action France avec un excédent de 920 333 €. Le total du bilan en fin de période est de 13 864 998 €.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par la trésorière du Conseil d'Administration en date du 21 mai 2020.

## 1. Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de la transformation de l'organisation et la situation sanitaire, ce qui s'est traduit par le report ou l'adaptation de nombreuses activités. Néanmoins, la

relance de la dynamique opérationnelle s'est poursuivie avec la signature de nouvelles conventions de financement.

## Transformation du réseau AEA

La transformation du réseau AEA s'est poursuivi au cours de l'exercice par :

- Mise en place d'un nouvel organigramme fonctionnel (avec la création de 3 nouveaux départements Knowledge Management, Qualité, Recherche et innovation),
- Des travaux sont en cours sur les statuts et la gouvernance de la nouvelle organisation unique,
- La fermeture de la Chine a été décidée et actée en 2020.

Au 31/12/2020, le Vietnam reste rattaché aux comptes d'AIDE ET ACTION France.

## Conventions de financement

Bailleur	Nom du Projet	Pays	Descriptif du projet	Montant du financement	Durée
AFD	EECREQ	Bénin et Burkina Fasso	Améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite d'enfants scolarisés dans 120 communautés au Burkina Faso et au Bénin.	800	3 ANS
AFD	EEPR	Burkina Fasso	Faciliter la continuité éducative pour 18 000 enfants dont 50% de filles dans 120 écoles d'intervention rendus vulnérables du fait des crises sécuritaires de sanitaires.	500	3 ANS
AFD	SANDRATRA	Madagascar	Renforcer l'insertion sociale et citoyenne de 900 jeunes mères célibataires déscolarisées en partenariat avec Solidarité Laique et la Communauté urbaine d'Antananarivo.	1 200	3 ANS
AFD	GOUVERNANCE LOCALE	Guinée	Développer les capacités des OSC dans les pratiques de contrôle citoyen autour de la mise en œuvre des politiques publiques locales.	850	3 ANS
AFD	COMPETENCE POUR DEMAIN	Guinée	Contribuer à trouver des solutions nouvelles sur l'autonomisation des jeunes des zones périphériques des grandes villes.	126	3 ANS
BEL	PROJET VILLAGE TILBONINDOOU	Côte d'ivoire	Permettre l'accès à la scolarisation et aux soins de santé maternelle et infantile de qualité aux populations des enfants du secteur Sakhoyah	31	1 AN
BEL	EPVM	France	Participer au projet de "Camion Ecole" permettant de préscolariser des enfants vivant au sein de bidonvilles de Seine Saint-Denis.	5	1 AN
FONDATION SUEZ	PROJET VILLAGE TILBONINDOOU	Côte d'ivoire	Permettre l'accès à la scolarisation et aux soins de santé maternelle et infantile de qualité aux populations des enfants du secteur Sakhoyah	50	1 AN
HOLY-DIS	EPVM	Roumanie	Contribuer à favoriser l'inclusion sociale et économique des familles vivant au bidonville de Satmarel (Roumanie).	39	1 AN
SNCF	Safe, Healthy and Learning Environment for Migrant Children	Inde	Créer un environnement propice à l'apprentissage, aux soins, à l'accès à la santé, à la nutrition et à un environnement sain pour des enfants enfants sur 5 chantiers à Hyderabad.	33	1 AN
THALES	SOLIDE	France, Bénin et Sénégal	Accompagner les acteurs éducatifs dans le développement de nouvelles approches d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	49	1 AN
UNION EUROPEENE	Improve the resilience for irregular migrant workers from the impacts of COVID-19	Vietnam	Fournir aux personnes vulnérable l'accès à la santé et aux services socio-économiques pour réduire l'impact du covid-19 et améliorer leur bien-être	591	3 ANS
				<b>4 274</b>	

## Autres points

Dans le cadre de la mise en place de la politique qualité, AEA France a :

- Adhéré en juin 2020 au CHS Alliance,
- Initié le dossier d'instruction pour le retour au comité de la Charte (Don en confiance)

Par ailleurs, AEA France a adopté le nouveau règlement comptable ANC 2018-6 (cf. paragraphe § 2. Principes et méthodes comptables) applicable obligatoirement aux associations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## 2. Principes et méthodes comptables

### 2.1 Cadre légal de référence

L'association a arrêté ses comptes de l'exercice 2020 en respectant les prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce dernier règlement, obligatoire à compter du 1er janvier 2020, est relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations.

En application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991 et de l'arrêté du 22 Mai 2019, portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un Compte d'Emploi Annuel des Ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Celui-ci est établi conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination ainsi que le tableau de variation des fonds propres sont également partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels et sont établis conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf changements de méthodes comptables précisés au point 2.4)
- Indépendance des exercices, et conformément à l'ANC 2018-06 relatif au plan comptable général et aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis en euros (€). Au 31 Décembre 2020, le total du bilan est de 13 864 998 €, le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un excédent de 920 333 €.

### 2.2 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

### 2.3 Méthode d'agrégation des comptes

Les comptes de l'association Aide et Action France résultent de l'agrégation des opérations. Ils intègrent également les financements octroyés aux entités AIDE ET ACTION juridiquement autonomes à hauteur des dépenses réalisées à la date de clôture : AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Afrique, AIDE ET ACTION Asie du Sud Est (Hors Vietnam) AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud, AIDE ET ACTION International.

#### 2.3.1 Périmètre d'agrégation des activités d'AIDE ET ACTION France

Les programmes « intégrés » regroupent les pays dans lesquels les projets sont gérés directement par AIDE ET ACTION France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

- **Asie du Sud Est** Activités menées dans les différents programmes de la région avant leur rattachement juridique à AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud Est. (Vietnam)

Les programmes « non intégrés » concernent les pays suivants vis-à-vis desquels AIDE ET ACTION France joue un rôle de tiers financeur :

- Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal, Niger, et Togo dont les actions sont portées par l'association AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Afrique ;
- Inde, Sri Lanka, Bhoutan, Népal, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, AIDE ET ACTION India ;
- Laos, Cambodge et Chine, dont les actions sont entièrement portées par l'association AIDE ET ACTION INTERNATIONAL Asie du Sud Est.
- La Suisse, Hong Kong dont les actions sont entièrement portées par l'association Aide et Action International, Chef de file du réseau.

### 2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre **AIDE ET ACTION France** et les **programmes « intégrés »** ainsi que celles réalisées entre **programmes « intégrés »** (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque.

Ces comptes se neutralisent lors de l'agrégation des balances générales propres à chaque programme « intégré ».

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde, Afrique et l'Asie du Sud Est programmes gérés en partenariat) sont comptabilisés en comptes courants.

A la clôture de l'exercice, une régularisation est effectuée au regard des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Il en résulte deux situations possibles :

- Les fonds envoyés sont supérieurs aux dépenses réellement engagées ce qui génère la constatation à la clôture d'une créance vis-à-vis de ces entités, comptabilisée en « financement constaté d'avance » à l'actif,
- Les fonds envoyés sont inférieurs aux dépenses réellement engagées ce qui génère la constatation à la clôture d'une dette vis-à-vis de ces entités, comptabilisée en « financement à effectuer » au passif.

### 2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les balances générales de chaque programme « intégré » sont tenues en devise locale tout au long de l'année et sont converties au 31 décembre en Euros pour les besoins des états financiers de l'Association Aide et Action France, selon les modalités suivantes :

#### Postes du bilan :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan:	taux historique
Comptes de liaison de résultat :	taux historique
Les autres postes du bilan :	taux de clôture



### **Postes du compte de résultat :**

Dotations aux amortissements et VNC des

Immobilisations cédées :

taux historique

Autres postes :

taux moyen annuel

Cette opération d'« agrégation » des comptes en utilisant différents taux de conversion génère des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts sont comptabilisés au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ».

## **2.4 Changement de méthodes d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## **2.5 Changement de méthodes et de présentation comptable**

### **2.5.1 Changement de méthodes**

L'entité est désormais soumise à l'application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'article 611-1 de ce règlement précise les modalités de mise en œuvre du changement de règlement qui constitue un changement de méthode comptable.

Le principal changement de méthodes comptables est relatif au traitement des libéralités. Le traitement des legs conduit à retraiter au 1<sup>er</sup> janvier 2020 les engagements hors bilan dans les différents comptes du bilan.

### **2.5.2 Changement de présentation**

Les principaux changements relatifs au bilan et compte de résultat sont les suivants :

- Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- Les créances reçues par legs ou donations ;
- Les fonds reportés sur legs ou donations ;
- Dettes des legs ou donations ;
- Les cotisations ;
- Les concours publics et subventions d'exploitation ;
- Les dons manuels ;
- Les legs, donation et assurances-vie ;
- Les aides financières ;

Pour ces différentes rubriques, il convient de se reporter aux paragraphes concernés dans la présente annexe.

## **2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif**

### **2.6.1 Immobilisations incorporelles (annexe 2 et 3)**

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatives à la définition, à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation et sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels standards	3 à 5 ans
Sites internet	5 ans
Logiciels développés par Aide et Action International	10 ans

### **2.6.2 Immobilisations corporelles (annexe 2 et 3)**

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatives à la définition, à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leur durée comme suit :

Constructions	50 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 4 ans
Matériels de transport	2 à 4 ans
Mobiliers	3 à 6 ans
Matériels de bureau	3 à 6 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans

### **2.6.3 Immobilisations financières (annexe 2)**

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par la valeur d'acquisition après déduction des éventuels remises, rabais et escomptes de règlement.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est devenue inférieure à sa valeur nominale, il convient de constituer une dépréciation égale à la différence entre ces deux valeurs.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition des immobilisations financières.

## **2.6.4 Stocks**

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré". Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

## **2.6.5 Autres créances (annexe 4)**

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont totalement provisionnées.

## **2.6.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 5-1)**

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

## **2.6.7 Disponibilités (annexe 5-2)**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

## **2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif**

### **2.7.1 Fonds propres**

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, peut faire l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut également décider de l'utilisation des fonds propres pour faire face à des situations d'urgence.

L'affectation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

### **2.7.2 Provision (annexes 8)**

Aide et Action France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision pour risques et charges est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances de réalisation.

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées et calculées selon une méthode actuarielle.

Les hypothèses 2020 de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,35 %
- Taux de progression salariale : 0,50 %
- Tableau de mortalité : 2000-2002
- Modalité de départ en fin de carrière : 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Une provision pour risque de change est comptabilisée pour couvrir l'intégralité des écarts de conversion actifs inscrits au bilan. Ces écarts sont générés majoritairement par l'intégration des comptabilités des programmes intégrés tenus dans une autre monnaie que l'euro.

### **2.7.3 Fonds dédiés (annexe 9)**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- Être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.
- Le projet est défini par l'organe compétent.

Ainsi, Aide et Action France comptabilise des fonds dédiés sur :

- Les financements institutionnels
- Les fonds d'aide d'urgence
- Certains dons privés

Les financements institutionnels constituent des subventions affectées et donnent lieu, le cas échéant, à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Il en va de même pour les dons constituant les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis.

Les dons issus du parrainage ne sont pas des dons affectés et ne donnent pas lieu à la constatation de fonds dédiés. La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

### **2.7.4 Fonds reportés (annexe 10)**

Les fonds reportés concernent les legs, les donations ainsi que les donations temporaires d'usufruit reçues.

Les fonds reportés correspondent aux ressources qui ne sont pas encore disponibles pour la réalisation de l'objet de l'association mais qui le seront dans le futur.

Les fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit correspondent au droit relatif à l'usufruit inscrit à l'actif.

Les fonds reportés sur legs et donations enregistrent, à la clôture de l'exercice, la part des ressources reçues par legs ou donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice

qui n'est pas encore encaissée ou transférée sous déduction des passifs provenant des legs ou donations non encore décaissés.

La contrepartie des fonds reportés enregistrés au titre des legs ou donations s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds reportés ».

Le montant des fonds reportés liés aux legs et donations de l'exercice est rapporté au résultat sur les exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des libéralités avec comme contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

## **2.8 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat**

### **2.8.1 Legs et donation inscrits au compte de résultat**

#### ***Fait générateur de la comptabilisation des legs et donations***

Le fait générateur de comptabilisation est différent selon que la libéralité correspond à un legs ou bien une donation.

Pour les donations, le fait générateur correspond à :

- Soit à la date de signature de l'acte authentique de donation ;
- A la date de transfert de propriété si elle est postérieure à la date de signature de l'acte authentique.

Pour les legs, le fait générateur correspond à :

- A la date d'acceptation du legs par l'organe habilité de l'association. Il s'agit généralement du Conseil d'Administration ;
- A la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si ces deux dates sont postérieures à la date d'acceptation par l'organe habilité ;
- A la date de levée de la dernière condition suspensive si le legs est assorti de conditions suspensives.

#### ***Méthode d'évaluation des biens***

Pour les biens ayant été reçus à titre gratuit, il convient de les évaluer et les comptabiliser pour leur valeur vénale. Cette dernière correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif dans des conditions normales de marché et net des coûts directs liés à cette vente.

#### ***Enregistrement à l'entrée dans le patrimoine***

A la date d'entrée en patrimoine, les biens et créances donnés ou légués sont enregistrés de la manière suivante à l'actif du bilan :

- Les espèces, comptes bancaires et autres actifs financiers sont enregistrés au débit du compte 461 « Créances reçues par legs ou donations », ce compte étant soldé une fois les fonds transférés ;
- Les biens autres que ceux décrits ci-dessus et qui sont destinés, selon la volonté du testateur/donateur ou bien de l'organe habilité de l'association, à renforcer les fonds propres sont enregistrés dans les comptes d'actifs par nature ;
- Les biens destinés à être cédés sont enregistrés au débit du compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

A cette même date, il convient d'enregistrer les passifs liés à l'acceptation du legs ou de la donation :

- Les dettes impayées par le défunt avant son décès ainsi que les dettes relatives au bien légué ou donné sont comptabilisées au crédit du compte 466 « Dettes des legs ou donations » ;
- Les engagements pris par l'association au titre des obligations stipulées par le testateur ou le donateur font l'objet d'une provision enregistrée au crédit du compte 152 « Provisions pour charges sur legs ou donations » ;
- Les frais de notaires relatifs aux dossiers de legs sont compris dans la rubrique « Dettes des legs ou donations » (compte 466).

A cette même date, il convient d'enregistrer la contrepartie qui correspond à l'actif net dans l'un des deux comptes suivants :

- Dans le compte de fonds propres 1024 « Autres fonds propres sans droit de reprise » si la libéralité est destinée à renforcer les fonds propres ;
- Dans le compte de produit 75432 « Legs ou donations » en l'absence de stipulation particulière.

### ***Enregistrements comptables à la clôture***

A la clôture, les biens qui n'ont pas été cédés ou les fonds/titres qui n'ont pas été transférés font l'objet d'une comptabilisation en fonds reportés. Les fonds reportés à comptabiliser correspondent au montant de l'actif net non réalisé.

Des dépréciations peuvent être pratiquées en cas de perte de valeur.

Si les libéralités destinées à être cédées ont été affectées par le testateur ou le donateur à un projet particulier et défini, il convient d'enregistrer un fonds dédié dans le cas où les ressources n'auraient pas été totalement employées conformément à l'engagement pris.

### ***Enregistrements comptables à la sortie du bien***

Lorsque le bien reçu par legs ou donation destiné à être cédé est réalisé, alors il convient de procéder à sa sortie de l'actif en mouvementant respectivement :

- Le compte de produit « Produits des cessions d'éléments d'actifs – Immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées » pour le montant du prix de cession ;
- Le compte de charge « Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés – Immobilisations reçues par legs ou donations » pour la valeur comptable enregistrée dans le compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

Les éventuelles dépréciations et les fonds dédiés font l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Les fonds reportés initialement comptabilisés sont repris au compte de résultat par le biais du compte « Utilisations de fonds reportés » au fur et à mesure de la réalisation des libéralités.

## **2.8.2 Parrainages et dons**

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en produit d'exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

**Parrainages** : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans

l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

**Dons** : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

### **2.8.3 Assurances-vie**

Les assurances-vie sont enregistrées en produit lors de leur encaissement.

### **2.8.4 Subvention d'exploitation**

Ce sont des aides publiques en provenance de l'AFD et de l'Union Européenne dont bénéficie l'association.

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 et 2018-06. La part de financement attribuée au titre des exercices futurs, dès lors qu'elle est connue, est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation de « Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation ».

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et l'association bénéficiaire qui peuvent contenir :

- Des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- Des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- Soit inscription d'une provision pour risque de reversement de subvention
- Soit inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

### **2.8.5 Concours publics**

L'association ne dispose pas de ressources de cette nature.

### **2.8.6 Contributions financières**

Les sommes inscrites dans cette rubrique correspondent aux conventions signées avec les fondations d'entreprises, entreprises ou autres donateurs privés affectés.

## **2.8.7 Utilisation des fonds dédiés des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte "Utilisations des fonds dédiés".

## **2.8.8 Aides Financières**

Les aides financières correspondent :

- Aux financements octroyés aux entités du réseaux (conformément aux accords de partenariats signés) et aux associations tierces afin de mener à bien les projets,
- Participation aux fonds de collecte,
- Charges sur legs et donations.

Ces financements sont faits majoritaires via des fonds propres et en compléments par des ressources affectés.

## **2.8.9 Charges et produits exceptionnels**

Dans la rubrique « produits exceptionnels » figurent notamment les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, les annulations de créances irrécouvrables sur des projets, et d'autres charges exceptionnelles.



### 3. Annexes

#### Annexe 1 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	5 641 881				4 971 221
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice		-670 660			920 333
<b>Situation nette</b>	<b>5 641 881</b>	<b>-670 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 891 554</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>5 641 881</b>	<b>-670 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 891 554</b>

## Annexe 2 : Actif immobilisé

ACTIFS IMMOBILISES BRUTS	Solde de clôture au 31/12/2019 Valeur Brute	Acquisitions	Mises au rebut	Cessions	Solde de clôture au 31/12/2020 Valeur Brute
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 276 203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 276 203</b>
<b>Logiciels informatiques</b>	<b>1 276 203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 276 203</b>
France	1 276 203	0			1 276 203
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 451 839</b>	<b>448 535</b>	<b>0</b>	<b>152 024</b>	<b>3 748 350</b>
<b>Terrains</b>	<b>609 796</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>609 796</b>
France	609 796	0	0	0	609 796
<b>Construction</b>	<b>1 405 633</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 405 633</b>
France	1 405 633	0	0	0	1 405 633
<b>Installations et agencements</b>	<b>780 104</b>	<b>164 594</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>944 698</b>
France	780 104	164 594	0	0	944 698
<b>Matériel et outillage</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Vietnam	0	0	0	0	0
<b>Matériel informatique</b>	<b>356 407</b>	<b>25 667</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>382 074</b>
France	348 057	22 009	0	0	370 066
Vietnam	8 350	3 658	0	0	12 008
<b>Equipement de bureau</b>	<b>147 875</b>	<b>6 273</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>154 148</b>
France	145 567	3 194	0		148 761
Vietnam	2 308	3 079	0		5 387
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>152 025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>152 024</b>	<b>1</b>
France	152 025	0	0	152 024	1
Vietnam	0				0
<b>Avances et acomptes sur immobilisations c</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bien reçus par legs ou donations destiné à être cédés</b>	<b>0</b>	<b>252 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>252 000</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>156 208</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 457</b>	<b>150 751</b>
<b>Titres immobilisés</b>	<b>3 030</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 030</b>
France	3 030	0	0	0	3 030
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>8 665</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 665</b>
France	7 389	0	0	0	7 389
Vietnam	1 276	0	0	0	1 276
<b>Autres prêts</b>	<b>144 512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 457</b>	<b>139 055</b>
France	144 512	0	0	5 457	139 055
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 884 250</b>	<b>448 535</b>	<b>0</b>	<b>157 481</b>	<b>5 175 304</b>

L'actif immobilisé est en hausse de 291 K€. Cette évolution est due principalement aux biens reçus par legs ou donations destiné à être cédés (252 k€).

## Annexe 3 : Amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS	Solde d'ouverture au 01/01/2020	Dotations	Reprises	Provisions	Solde de clôture au 31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>975 999</b>	<b>92 368</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 068 367</b>
<b>Logiciels informatiques</b>	<b>975 999</b>	<b>92 368</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 068 367</b>
France	975 999	92 368	0	0	1 068 367
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 551 934</b>	<b>115 520</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 667 455</b>
<b>Construction</b>	<b>630 233</b>	<b>28 171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>658 404</b>
France	630 233	28 171	0	0	658 404
Asie du Sud Est	0				0
<b>Installations et agencements</b>	<b>449 164</b>	<b>69 434</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>518 598</b>
France	449 164	69 434	0	0	518 598
Vietnam	0				0
<b>Matériel informatique</b>	<b>334 837</b>	<b>13 326</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>348 164</b>
France	331 186	10 395	0	0	341 581
Vietnam	3 651	2 931	0	0	6 583
<b>Equipement de bureau</b>	<b>137 700</b>	<b>4 589</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>142 290</b>
France	136 050	3 787	0	0	139 837
Vietnam	1 650	802	0	0	2 452
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 527 934</b>	<b>207 888</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 735 823</b>

Les amortissements des immobilisations sont de 208 K€ dont plus de la moitié correspond à l'amortissement des investissements « logiciel » (ERP5).

## Annexe 4 : Détail des créances

CREANCES	- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Valeur 31 décembre 2020	Valeur 31 décembre 2019	Variation	%
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>5 858</b>	<b>308</b>	<b>0</b>	<b>6 166</b>	<b>308</b>	<b>5 858</b>	<b>1902%</b>
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>5 858</b>	<b>308</b>	<b>0</b>	<b>6 166</b>	<b>308</b>	<b>5 858</b>	<b>1902%</b>
France	5 858	308	0	6 166	308	5 858	1902%
Vietnam	0	0	0	0	0	0	0%
<b>Financements institutionnels</b>	<b>929 452</b>	<b>1 770 801</b>	<b>0</b>	<b>2 817 365</b>	<b>1 770 801</b>	<b>1 046 564</b>	<b>59%</b>
<b>Financeurs débiteurs</b>	<b>929 452</b>	<b>1 770 801</b>	<b>0</b>	<b>2 817 365</b>	<b>1 770 801</b>	<b>1 046 564</b>	<b>59%</b>
France	812 339	1 770 801	0	2 700 253	1 770 801	929 452	52%
Vietnam	117 113	0	0	117 113	0	117 113	0%
<b>Avances aux partenaires</b>	<b>31 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 831</b>	<b>4 973</b>	<b>26 858</b>	<b>540%</b>
<b>Avances aux partenaires</b>	<b>31 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31 831</b>	<b>4 973</b>	<b>26 858</b>	<b>540%</b>
France	0	0	0	0	0	0	0%
Vietnam	31 831	0	0	31 831	4 973	26 858	540%
<b>Autres créances</b>	<b>998 237</b>	<b>870 998</b>	<b>0</b>	<b>1 869 235</b>	<b>927 422</b>	<b>941 813</b>	<b>102%</b>
<b>Créances fiscales et sociales</b>	<b>14 808</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 808</b>	<b>3 684</b>	<b>11 124</b>	<b>302%</b>
France	14 808	0	0	14 808	3 673	11 135	303%
Vietnam	-	0	0	0	11	-11	-100%
<b>Autres créances</b>	<b>983 429</b>	<b>870 998</b>	<b>0</b>	<b>1 854 427</b>	<b>923 738</b>	<b>930 689</b>	<b>101%</b>
France	983 429	824 826	0	1 808 255	824 826	983 429	119%
Vietnam	0	46 172	0	46 172	98 912	-52 740	-53%
<b>CREANCES</b>	<b>1 965 377</b>	<b>2 642 107</b>	<b>0</b>	<b>4 724 596</b>	<b>2 703 504</b>	<b>2 021 092</b>	<b>75%</b>

La hausse des créances de 75% s'explique essentiellement par la signature de nouveaux financements qui ont eu un impact sur les créances clients (+1M€). Par ailleurs les créances intra-groupes progressent de 0,9M€ et les créances reçues par legs (+0.2M€) ont été comptabilisées à l'actif conformément au nouveau règlement comptable.

## Annexe 5 : Détail des comptes de trésorerie

### Annexe 5-1 : Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31-déc-20	31-déc-19
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 358	12 358
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	0	0
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>12 358</b>	<b>12 358</b>

### Annexe 5-2 : Détail disponibilités

DISPONIBILITES	31-déc-20	31-déc-19	variation	%
<b>Comptes bancaires</b>	<b>6 519 955</b>	<b>4 605 719</b>	<b>1 914 236</b>	<b>42%</b>
France	6 389 224	4 540 255	1 848 968	41%
Vietnam	130 732	65 464	65 268	100%
<b>Caisses</b>	<b>4 649</b>	<b>3 901</b>	<b>748</b>	<b>19%</b>
France	4 649	3 901	748	19%
Vietnam	0	0	0	0%
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>6 524 605</b>	<b>4 609 620</b>	<b>1 914 984</b>	<b>42%</b>

Les disponibilités sont en hausse de 42% (+1 915 K€) du fait de la signature de nouvelles conventions de financement.

### Annexe 6 : Compte de régularisation – actif

Comptes de régularisation ACTIF	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>16 118</b>	<b>7 848</b>	<b>8 270</b>	<b>105%</b>
France	11 816	4 422	7 394	167%
Vietnam	4 302	3 426	876	26%
<b>Produits à recevoir</b>	<b>284</b>	<b>2 636</b>	<b>-2 352</b>	<b>-89%</b>
France	284	2 636	-2 352	-89%
<b>Comptes de régularisation ACTIF</b>	<b>16 402</b>	<b>10 484</b>	<b>5 918</b>	<b>56%</b>

### Annexe 7 : Écarts de conversion actif et passif

Ecarts de conversion Actif	31-déc-20	31-déc-19
<b>Région Afrique</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Maroc	0	0
<b>Région Asie du Sud Est</b>	<b>4 067</b>	<b>23 387</b>
Vietnam	4 067	23 387
<b>Autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	<b>4 067</b>	<b>23 387</b>

## Annexe 8 : Provisions

PROVISIONS	Solde d'ouverture au 01 janvier 2020	Dotations	Reprises	Solde de clôture au 31 décembre 2020
<b>Provision pour risques</b>	<b>284 977</b>	<b>98 204</b>	<b>20 457</b>	<b>362 723</b>
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>179 454</b>	<b>88 032</b>	<b>0</b>	<b>267 486</b>
France	179 454	88 032	0	267 486
Vietnam	0	0	0	0
<b>Provision pour risque de change</b>	<b>20 457</b>	<b>2 483</b>	<b>20 457</b>	<b>2 483</b>
France	20 457	2 483	20 457	2 483
Vietnam	0	0	0	0
<b>Autres provisions</b>	<b>85 065</b>	<b>7 689</b>	<b>0</b>	<b>92 754</b>
France	85 065	7 689	0	92 754
<b>Provision pour l'actif circulant</b>	<b>37 774</b>	<b>305</b>	<b>23 231</b>	<b>14 848</b>
<b>Provisions sur stocks et en cours</b>	<b>14 543</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>14 848</b>
France	14 543	305	0	14 848
<b>Provisions pour autres créances</b>	<b>23 231</b>	<b>0</b>	<b>23 231</b>	<b>0</b>
France	23 231	0	23 231	0
<b>PROVISIONS</b>	<b>322 751</b>	<b>98 509</b>	<b>43 688</b>	<b>377 572</b>

La dotation de l'exercice correspond principalement à un complément de provision pour le litige avec un fournisseur de copieurs (88 K€) et à la mise à jour de la provision pour retraite (8k€).  
La reprise de 44 k€ concerne la provision pour litige fournisseur (23k€) qui est clos et la provision pour risque de change avec le Vietnam (21k€).

## Annexe 9 : Tableau de variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DIDIÉS ISSUS DE :	Code projet	FINANCEMENT	PROJET	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		
						Montant global	Dont remboursement	Montant global	Dont fond dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices	
Subvention d'exploitation	<b>Afrique</b>									
	<b>Projet sous régional</b>									
	AO001	AFD	ADOE II	1 132		1 132		0		
	AFR005	ADF	Projet EECREQ		334 396			334 396		
	<b>Niger</b>									
	NER005	AFD	PROJET NIG037 PASSEUDUC	110 481	47 413	18 271		139 623		
	NER004	CARE / AFD	Projet NE036 Projet BANA	535 447	145 189	3 346		677 291		
	<b>Guinée</b>									
	GIN001	AFD	PROJEG	1 476		1 475		0	0	
	GIN003	DELEGATION UE GUINEE	Gouvernance Locale	36 877		10 713		26 164		
	GIN004	AFD	CPD_Compétences Pour Demain		24 031			24 031		
	GIN006	AFD	GLCCAP_Gouvernance locale et contrôle citoyen de l'action publique		39 168			39 168		
	Contribution financières d'autres organismes	<b>Afrique</b>								
		<b>Projet sous régional</b>								
AFR002		Thales 2016	SOLIDE_Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	3 543		3 543		0		
AFR002		Thales 2018	SOLIDE_Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	2 680		2 680		0		
AFR002		Thales 2019	SOLIDE_Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation	93		93		0		
AFR002		Thales 2020	SOLIDE_Solidarités Locale et internationale pour le Développement par l'éducation		16 324			16 324		
<b>COTE D'IVOIRE</b>										
CIV004		Bel	RCI PROJET VILLAGE TILBONINDOOU		4 608			4 608		
CIV004		ORANGE	RCI PROJET VILLAGE TILBONINDOOU		340			340		
CIV004		SUEZ	RCI PROJET VILLAGE TILBONINDOOU		17 136		0	17 136		
<b>Niger</b>										
NE035		Orange	Projet NE035 Village Orange	490				490		
<b>Burkina</b>										
BFA004		Occitane	Apprendre pour changer 2018	17 835		17 835		0		
BFA004		Occitane	Apprendre pour changer 2019	15 032		14 310		722		
BFA002		Bel	BF022 - BF - PASS Obdaga	2 431		2 413		18		
BFA002		Orange	BF022 - BF - PASS Obdaga	5 436		5 246		191		
BF017		Florette	Micro finance -Alphabétisation-Maraîchage	455	0	0		455		
<b>Guinée</b>										
GIN002		Orange 2016	PASS WALIA	6 397				6 397		
GIN002		SUEZ	PASS WALIA	525		525		0		
GIN007		AIR FRANCE	Ecole Amie des filles	294		294		0		
GIN007		TURING 2016	Ecole Amie des filles	853		853		0		
GIN007		ORANGE	Ecole Amie des filles	84		84		0		
<b>Asie du Sud Est</b>										
<b>Cambodge</b>										
CAM016		PSA	Développement d'un environnement de lecture pour améliorer la qualité de l'éducation et de l'alphabétisation	1 121	0	0		1 121		
CAM016		Renault	Développement d'un environnement de lecture pour améliorer la qualité de l'éducation et de l'alphabétisation	465	0	0		465		
<b>Laos</b>										
LA008		LVMH	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	123	0	0		123		
LA008		Fondation Etincelle	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	512				512		
LA008		Fondation Massalina	Environnement et éducation inclusive pour les enfants des minorités ethniques	204				204		
<b>Asie du Sud</b>										
<b>Inde</b>										
IND053		SYNBIONYME	ILEAD	1 092	0	0		1 092		
IND053		TFWA 19	ILEAD	43 701		12 108		31 593		
IND058		JEANNINE CHEVOLOT	PAHAL Education et Promotion de la dignité des enfants de travailleurs/ses du sexe (SPID)	14 611				14 611	14 611	
IN122		SNCF	Safe, Healthy and Learning Environment for Migrant Children	17 762	8 092			25 854		
<b>Europe</b>										
<b>France</b>										
FR034		EDF	Education pour les populations vulnérables et marginalisées (EPVM)	21 818		21 818	0	0		
FR034		PYREX	Education pour les populations vulnérables et marginalisées (EPVM)	1 500		1 500		0		
<b>URGENCE</b>										
<b>Népal</b>										
NE031		Orange	NI Tablette Numérique 13	285				285	285	
NEP003		Grand public+Fondation Bel	Urgence - séisme	34 225		6 864		27 361		

VARIATION DES FONDS DIDIÉS ISSUS DE :	Code projet	FINANCEMENT	PROJET	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
						Montant global	Dont remboursement	Montant global	Dont fond dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public	<b>Afrique</b>								
	<b>Projet sous régional</b>								
	AF004	et internationale pour le Déve	ALFA	7 763	6 000	6 710	7 053		
	<b>Sénégal</b>								
	SEN002	CFA	SEN - PAEBCA 2020	5 172			5 172		
	<b>Asie du Sud Est</b>								
	<b>Vietnam</b>								
	VIE018	CFA	Promoting inclusive and relevant early childhood care and education for ethnic minority and disadvantaged children in Vietnam	6 078			6 078		
	<b>Asie du Sud</b>								
	<b>Inde</b>								
	INS003		Migration (MIRC)	5 994			5 994		
	<b>URGENCE</b>								
	<b>Madagascar</b>								
		Grand public	Urgence - inondations Madagascar 2013	3 107		0	3 107		3 107
<b>Sri Lanka</b>									
LK008	Grand public	Urgence Sri Lanka	2 143	0	0	2 143		2 143	
<b>Inde</b>									
IN143	Grand public	Urgence Inondation dans la région d'Assam	10 206			10 206		10 206	
<b>COVID</b>									
ALL001	Grand public	Urgence COVID		42 142		42 142		0	
				919 440	684 841	131 811	0	1 472 472	30 352

Les Fonds dédiés sont en hausse de 60%. En effet, on note un accroissement du retard dans la mise en œuvre de certains projets significatifs du fait des mesures restrictives en lien avec la crise sanitaire.

## Annexe 10 : Tableau de variation des fonds reportés

Référence Participant	Nom	Fonds restant à engager au 31 décembre 2019	Utilisation au cours de l'année	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31 décembre 2020
141200	NICOLE RISSE			50 000	50 000
162481	ANNIE PONTEL			125 000	125 000
P422136	PENSA TROVATINI			77 000	77 000
		0	0	252 000	252 000

## Annexe 11 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
France	527 398	615 822	-88 424	-14%
Vietnam	21 499	15 844	5 655	36%
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>548 897</b>	<b>631 666</b>	<b>-82 769</b>	<b>-13%</b>

## Annexe 12 : Autres dettes et charges à payer

Autres dettes	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
<b>Transferts restant à effectuer sur les programmes</b>	<b>30 426</b>	<b>69 850</b>	<b>-39 424</b>	<b>-56%</b>
France	0	0	0	0%
Vietnam	30 426	69 850	-39 424	-56%
<b>Divers créditeurs</b>	<b>649 110</b>	<b>594 251</b>	<b>54 859</b>	<b>9%</b>
France	648 987	592 512	56 475	10%
Vietnam	123	1 739	-1 616	-93%
<b>Autres dettes</b>	<b>679 536</b>	<b>664 102</b>	<b>15 435</b>	<b>2%</b>

## Annexe 13 : Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
<b>Dettes sociales et fiscale à payer</b>	<b>116 949</b>	<b>127 067</b>	<b>-10 118</b>	<b>-8%</b>
France	103 539	121 932	-18 393	-15%
Vietnam	13 410	5 135	8 275	161%
<b>Charges sur congés à payer</b>	<b>262 573</b>	<b>325 392</b>	<b>-62 819</b>	<b>-19%</b>
<b>Provision pour congés à payer</b>	<b>145 001</b>	<b>190 584</b>	<b>-45 583</b>	<b>-24%</b>
France	138 090	187 929	-49 839	-27%
Vietnam	6 911	2 655	4 256	160%
<b>Provision pour charges sur congés à payer</b>	<b>117 572</b>	<b>134 808</b>	<b>-17 236</b>	<b>-13%</b>
France	117 572	134 808	-17 236	-13%
Vietnam			0	0%
<b>Autres</b>	<b>1 719</b>	<b>2 805</b>	<b>-1 086</b>	<b>-39%</b>
France	0	0	0	0%
Asie du Sud Est			0	0%
<b>Trésor Public, impôts sur les sociétés</b>	<b>1 507</b>	<b>1 204</b>	<b>303</b>	<b>25%</b>
France	0		0	
Afrique			0	
Vietnam	1 507	1 204	303	25%
<b>Divers</b>	<b>212</b>	<b>1 601</b>	<b>-1 389</b>	<b>-87%</b>
France	212	1 601	-1 389	-87%
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>381 241</b>	<b>455 264</b>	<b>-74 023</b>	<b>-16%</b>

Elles diminuent du fait de la baisse des provisions pour charges sur congés payés (-63k€). En effet, une politique d'incitation de prise de congés payés a été mise en place en 2020.

## Annexe 14 : Comptes de régularisation – passif

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
Vietnam	190 205	51 171	139 034	272%
France	4 016 813	1 721 141	2 295 672	133%
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>4 207 018</b>	<b>1 772 312</b>	<b>2 434 706</b>	<b>137%</b>



Les produits constatés d'avance sont en hausse de 137% du fait des nouvelles conventions pluriannuelles signées en 2020 dont certaines ne débiteront qu'en 2021.

## Annexe 15 : Aides financières

VARIATION DES FONDOS PROPRES	2020	2019	Variation	Variation %
Financement octroyé par AEA Paris	5 410	7 288	-1 878	-26%
Financement octroyé aux associations tiers par AEA Vietnam	143	85	58	68%
Financement octroyé aux associations tiers par AEA Paris	243	227	16	7%
Participation au fond de collecte	57	69	-12	-17%
Charges sur legs et donations	70	0	70	
Autres charges d'exploitation	8	12	-4	-31%
<b>TOTAL</b>	<b>5 931</b>	<b>7 680</b>	<b>-1 749</b>	<b>-23%</b>

## Annexe 16 : Produits et charges financières

RESULTAT FINANCIER	31-déc-20	31-déc-19	variation	%
<b>Produits financiers</b>	<b>43 185</b>	<b>4 843</b>	<b>38 343</b>	<b>792%</b>
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 810</b>	<b>4 405</b>	<b>-1 595</b>	<b>-36%</b>
France	2 656	4 318	-1 662	-38%
Vietnam	154	87	67	77%
<b>Reprises de provisions et reprises de change</b>	<b>20 457</b>	<b>0</b>	<b>20 457</b>	<b>0%</b>
France	20 457	0	20 457	0%
Vietnam			0	0%
<b>Différences positives de change</b>	<b>19 919</b>	<b>438</b>	<b>19 481</b>	<b>4452%</b>
France	0	0	0	0%
Vietnam	19 919	438	19 481	4452%
<b>Charges financières</b>	<b>7 915</b>	<b>195</b>	<b>7 720</b>	<b>3965%</b>
<b>Dotations aux provisions et amortissements</b>	<b>2 483</b>	<b>0</b>	<b>2 483</b>	<b>0%</b>
France	2 483	0	2 483	0%
Afrique			0	0%
<b>Différences négatives de change</b>	<b>5 432</b>	<b>195</b>	<b>5 237</b>	<b>2690%</b>
France	0	0	0	0%
Vietnam	5 432	195	5 237	2690%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>35 270</b>	<b>4 648</b>	<b>30 622</b>	<b>659%</b>

Un résultat financier en hausse de 31k€ essentiellement dû à la reprise de provisions d'écart de conversion (21k€).

## Annexe 17 : Produits et charges exceptionnels

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31-déc-20	31-déc-19	Variation	%
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>23 951</b>	<b>7 687</b>	<b>16 264</b>	<b>212%</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>690</b>	<b>7 676</b>	<b>-6 986</b>	<b>-91%</b>
France	690	7 676	-6 986	-91%
Vietnam	0	0	0	
<b>Reprises sur provisions</b>	<b>23 231</b>	<b>0</b>	<b>23 231</b>	<b>0%</b>
France	23 231	0	23 231	0%
Vietnam			0	0%
<b>Autres produits exceptionnels</b>	<b>30</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>175%</b>
France	30	11	19	175%
Vietnam	0	0	0	0%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>23 797</b>	<b>0</b>	<b>23 797</b>	
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>23 797</b>	<b>0</b>	<b>23 797</b>	<b>0%</b>
France	23 797	0	23 797	
Vietnam	0	0	0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>154</b>	<b>7 687</b>	<b>-7 533</b>	<b>-98%</b>

Les produits et les charges exceptionnels correspondent essentiellement à une créance (23k€) qui était provisionnée à 100% et qui a été passée en pertes sur créances irrécouvrables.

## Annexe 18 : Autres informations

### a) Engagements hors bilan

#### Legs et donations

Sont renseignés en hors bilan les legs non encore validé par le CA au 31 décembre 2020 et les libéralités non encore encaissées.

Ref	Nature du leg	Montant
1	Assurance vie	87 517
2	Légataire particulier	1 524
3	Assurance vie	224 391
4	Assurance vie	11 400
<b>TOTAL</b>		<b>324 832</b>

#### Conventions de financement avec contrepartie AIDE ET ACTION France

Certaines conventions avec nos bailleurs privés ou institutionnels sont pluriannuelles et nécessitent une contrepartie financière de la part d'AIDE ET ACTION France.

Les contributions financières sur lesquelles AIDE ET ACTION France s'est engagée sur les exercices postérieurs à 2020 sont mentionnés en hors bilan dans le tableau ci-dessous :

Projets	Pays	Bailleurs	Montant total Projet	Engagement post 2020	
				Bailleurs	AEA
BANA	Niger	AFD	1 370 694	301 469	0
PASSEDUC	Niger	AFD	1 000 000	0	0
Une meilleure éducation pour les enfants et les jeunes des ethnies minoritaires de la province de Lao Cai	Vietnam	UE	711 224	436 784	149 797
vnm024	Vietnam	UE	656 291	590 661	65 629
Gouvernance Locale	GUINEE	AFD	1 700 000	511 791	808 423
EECREQ	BENIN / BURKINA	AFD	1 800 000	368 351	117 721
SANDRATRA	MADAGASCAR	AFD	1 469 679	1 200 000	269 679
EEPR	BURKINA	AFD	500 000	500 000	0
<b>TOTAL</b>			<b>9 207 888</b>	<b>3 909 056</b>	<b>1 411 249</b>

### b) Effectifs au 31 décembre 2020

Les effectifs regroupent les salariés travaillant au siège d'AIDE ET ACTION France, à la Direction Internationale et de l'établissement rattaché des pays d'intervention.

EFFECTIFS	2020			2019		
	Cadres	Employés	Total	Cadres	Employés	Total
France	28	12	40	25	12	37
Salariés France	27	12	39	24	12	36
Direction internationale	1	0	1	1	0	1
Régions	1	10	11	1	7	8
Vietnam	1	10	11	1	7	8
<b>Total AEA France</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>51</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>45</b>

Les effectifs en France ont augmenté de 8% avec le recrutement de 3 cadres. Au Vietnam, il y a eu une augmentation de 43% avec l'embauche de 3 employés.

### c) Etat des 3 et 5 rémunérations les plus élevées

Le montant global des rémunérations brutes des trois salariés les plus rémunérés s'est élevé à 232 949 € pour l'exercice 2020 (219 544 € en 2019).

Le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les plus rémunérées s'est élevé à 355 189 € pour l'exercice 2020 (332 518 € en 2019).

Il convient de rappeler que les membres du conseil d'administration de l'association ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

### d) Bénévolat et contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association au niveau du siège, correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

Certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction de besoins locaux spécifiques. En France, ces contributions assurées par 192 acteurs bénévoles répartis à travers 21 équipes locales et 2 bénévoles travaillant au siège représentent 166 jours, soit un équivalent de plus de 1332 heures (base 8h/j). Si le bénévolat existe dans les autres pays d'intervention Aide et Action France, l'association ne dispose pas à ce jour de données permettant d'estimer les heures bénévoles effectuées dans ces pays.

Le bénévolat n'a pas été comptabilisé dans nos comptes car le montant n'est pas significatif et il n'est ni essentiel à la compréhension des activités de AEA France, ni important dans le déploiement de ces activités.

### e) Situation fiscale du secteur lucratif

Les activités prépondérantes menées par AIDE ET ACTION France ne sont pas soumises aux impôts commerciaux. Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2020 de 120 824 €.

Les recettes s'élèvent à 84 977 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (2 046 €), du montant des abonnements au magazine (82 931 €).

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2020 à 205 801 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

De plus, l'Association est redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus mobiliers et locatifs.

## 4. Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources 2020 (CROD et CER)

### Préambule

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du grand public (CER) est obligatoire pour les associations faisant appel à la générosité du public. Il a été mis en place par la loi n°91-772 du 7 août 1991 modifiée par l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005. Le règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la réglementation comptable en définit les modalités d'établissement. Le nouveau règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 vient modifier les modalités d'établissement du CER.

L'obligation de mise en place d'un compte emploi ressources a été établie pour des impératifs de transparence, dans la lignée des différents contrôles auxquels sont soumises les associations. Le CER est là pour garantir la bonne gestion de ces fonds et la légitimité de leur utilisation, il précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le CER fait partie des annexes des comptes annuels. Il est certifié par les Commissaires aux comptes et est susceptible d'être contrôlé par la Cour des comptes.

Le CER est un document financier structuré sous forme de tableau en deux parties, la première partie sur la provenance des fonds récoltés (partie ressources) et, la deuxième partie, sur l'utilisation de ces mêmes fonds (partie emplois).

Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

### Structure du CROD et du CER

Dans un souci de clarté et de qualité de l'information à ses donateurs, le Conseil d'administration de l'association Aide et Action France s'appuie sur les recommandations du Conseil National de la comptabilité. Le règlement du 5 décembre introduit la notion de Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

#### ***Structuration du CROD***

La colonne « Total » du CROD constitue un tableau globalisé intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme, en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.

Le total des débits et crédits du CROD est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges aux entités non intégrées. En effet, afin que les ratios calculés par le CROD d'Aide et Action France ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée (comme les refacturations à AEAI), une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CROD et des débits et crédits du compte de résultat.

La colonne « Dont générosité du public » du CROD a pour objectif de faire un focus sur les ressources issues de la Générosité du Public et de présenter le suivi des emplois qui y ont été affectés.

#### ***Structuration du CER***

Le nouveau CER ne concerne que les dons issus de la générosité du public et les contributions volontaires en nature. Un comparatif est fait entre l'année N et l'année N-1.

Afin de mieux comprendre, les définitions suivantes sont nécessaires :

## **Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts**

Définition : les missions sociales sont les actions opérationnelles effectivement en lien avec l'objet social de l'association Aide et Action « *le développement par l'éducation* » (article 1<sup>er</sup> des statuts d'Aide et Action France) mais surtout les actions pour réaliser les causes mise en avant lors des campagnes d'appel à la générosité publique.

Cette action s'effectue en coopération avec les autres entités Aide et Action dans le monde, au sein de l'Organisation Aide et Action International.

Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le développement du lien de solidarité, dont le parrainage, fondement de l'association.

Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences sur le domaine éducatif.

L'Association soutient des projets de développement par l'éducation et favorise l'action militante pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous.  
Elle s'appuie notamment sur une équipe exécutive et sur l'engagement bénévole.

L'engagement bénévole au sein d'AIDE ET ACTION France contribue à développer la mission de l'association, notamment à travers :

- La promotion de la solidarité internationale ;
- La valorisation du lien solidaire entre tous les acteurs qui soutiennent la cause ;
- Le développement de la vie associative internationale ;
- Les possibilités d'échanges et de rencontres entre tous les acteurs de l'Organisation Aide et Action International.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts *qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée* peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration.

Afin de permettre la diffusion des actions d'Aide et Action, il a été décidé de renforcer l'information et la sensibilisation du Grand Public, notamment envers les parrains et donateurs.

Les dépenses se composent principalement de :

- 35% (pourcentage revu régulièrement) des coûts du département collecte correspondant à la partie axée sur la sensibilisation du lien solidaire (pôle « Fidélisation » notamment).
- 60% (pourcentage revu régulièrement) des coûts du pôle Communication : partie axée sur la sensibilisation du lien solidaire.

## **Définition des fonds issus de la générosité du public**

Sont considérés comme issus de la Générosité du Public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations et de soutien
- Legs et donations...

## **Règles d'affectation des ressources au financement des emplois**

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des financements institutionnels et autres ressources affectées financent les projets auxquels elles sont affectées.
- Les ressources non affectées, hors appel à la générosité du public et provenant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- Les reprises de provisions consommées compensent les charges correspondantes inscrites dans les emplois. Les reprises de provisions non consommées financent les emplois de même nature.
- L'appel à la générosité du public non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.



## 5. CROD

Le compte de résultat par origine et destination est établi conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce nouveau règlement homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 a instauré le CROD à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Selon l'Article 611-2 du règlement, l'association Aide et Action France a opté pour présenter le Compte de Résultat par Origine et par Destination et le Compte d'Emploi Annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 établis selon les modèles prescrits par le présent règlement sans colonne comparative au titre de l'exercice 2019.

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>11 450 273</b>	<b>11 450 273</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	640	640
1.2 Dons, Legs et Mécénat	11 449 633	11 449 633
<i>Dons manuels</i>	10 978 699	10 978 699
<i>Legs, Donations et assurances vies</i>	470 934	470 934
<i>Mécénat</i>		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>686 701</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage d'entreprise		
2.3 Contributions financières sans contre partie	529 861	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	156 840	
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>1 353 844</b>	
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>43 383</b>	
<b>5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs</b>	<b>130 679</b>	<b>13 574</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 664 881</b>	<b>11 463 848</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1. Missions sociales</b>	<b>8 487 072</b>	<b>7 196 699</b>
1.1 Réalisées en France	1 741 362	1 668 119
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	1 741 362	1 668 119
<i>Versement à d'autres organismes</i>		
1.2 Réalisées à l'étranger	6 745 710	5 528 580
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	464 809	275 541
<i>Vietnam</i>	464 809	275 541
<i>Versement à d'autres organismes</i>	6 280 901	5 253 040
<i>Aide et Action Afrique</i>	3 147 442	2 161 579
<i>Aide et Action Asie du Sud</i>	1 092 049	1 050 052
<i>Aide et Action Asie du Sud Est et Chine</i>	834 583	834 583
<i>Aide et Action International</i>	1 206 826	1 206 826
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>1 522 441</b>	<b>1 522 441</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 522 441	1 522 441
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3. Frais de Fonctionnement</b>	<b>1 744 103</b>	<b>1 744 103</b>
<b>4. Dotation aux provisions et amortissements</b>	<b>306 018</b>	<b>306 018</b>
<b>5. Impôts sur les bénéfices</b>	-	
<b>6. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>684 841</b>	<b>48 142</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 744 474</b>	<b>10 817 403</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>920 407</b>	<b>646 445</b>

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	13520	13520
Prestations en nature		
Dons en nature		
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
3. Concours publics en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>13520</b>	<b>13520</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
1. Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	13 033	13 033
Réalisées à l'étranger		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	487	487
<b>TOTAL</b>	<b>13 520</b>	<b>13 520</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5.1 Tableaux de passages du compte de résultat au CROD

Le tableau ci-dessous permet d'effectuer un rapprochement entre les produits et charges figurant au compte de résultat par nature et les produits et charges renseignés dans le CROD. La ventilation des dépenses de l'association dans le CROD s'effectue grâce à la comptabilité analytique avec pour objectif le respect de la volonté des donateurs, notamment en n'affectant pas de charges de frais de fonctionnement général dans les rubriques « missions sociales » et « frais de recherche de fonds ».

Sous la rubrique « missions sociales », sont rattachées les dépenses mentionnées dans les principes généraux d'établissement du CROD.

Les frais de recherche de fonds destinés à susciter des dons et legs sont clairement distingués des autres frais de communication.

De même, les frais généraux indirects et les frais de communication institutionnelle, hors dotations aux provisions, sont systématiquement imputés en totalité sous la rubrique « frais de fonctionnement ».

### 5.1.1 Tableau de passage des produits aux ressources du CROD

	Ressources collectées auprès du public	Autres fonds privés	Subventions et autres concours publics	Autres produits	Reprises de provisions	Report de ressources Affectés	Total des ressources	Ressources non reportés dans le CER	Total
Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises				114 339			114 339	0	114 339
Autres produits de gestions courantes	11 450 273	529 861	1 353 844	4			13 333 984	0	13 333 984
Produits financiers	22 729						22 729	0	22 729
Produits exceptionnels	739						739	0	739
Reprises amortissement, dépréciations, provisions et engagements	174 062						174 062	0	174 062
Transfert de charges	19 028						19 028	692 704	711 733
<b>Total</b>	<b>11 666 832</b>	<b>529 861</b>	<b>1 353 844</b>	<b>114 343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 664 881</b>	<b>692 704</b>	<b>14 357 585</b>

## 5.1.2 Tableau de passage des charges aux emplois du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES				FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Dotation aux provisions et amortisse- ments	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Non reportés dans CER	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	VNC éléments actifs cédés figurant dans les	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources							Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes										
Achat	20 578		30 210		17 953		31 619				971	101 331		
Services extérieurs	354 452		26 119		535 153		185 801				31 673	1 133 198		
Autres services extérieurs	337 713		1 304 825		226 175		654 491				73 536	2 596 740		
Impôts taxes et versements assimilés	49 590		9 826		31 996		53 278				46 340	191 031		
Charges de personnel	712 160		156 945		428 071		634 062				540 184	2 471 421		
Autres charges de gestion courante	266 869		5 217 785		283 093		155 623				-	5 923 370		
Charges financières	-		-		-		5 432				-	5 432		
Charges exceptionnelles	-		-		-		23 797				-	23 797		
Amortissements	-		-		-		-	207 814			-	207 814		
Provisions	-		-		-		-	98 204			-	98 204		
Fonds dédiés	-		-		-		-	-		684 841	-	684 841		
<b>TOTAL</b>	<b>1 741 362</b>	<b>-</b>	<b>6 745 710</b>	<b>-</b>	<b>1 522 441</b>	<b>-</b>	<b>1 744 103</b>	<b>306 018</b>	<b>-</b>	<b>684 841</b>	<b>692 704</b>	<b>13 437 178</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions Fonds Reportés (Legs)										252 000		252 000		
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 741 362</b>	<b>-</b>	<b>6 745 710</b>	<b>-</b>	<b>1 522 441</b>	<b>-</b>	<b>1 744 103</b>	<b>306 018</b>	<b>-</b>	<b>936 841</b>	<b>692 704</b>	<b>13 689 178</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5.2 RESSOURCES

Les ressources comprennent notamment les rubriques suivantes :

- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits.

### 5.2.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

**Parrainages :** Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2020, le parrainage s'élève à : 4 298 K€ (contre 4 821 K€ en 2019).

**Dons manuels :** Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Pour 2020, ils s'élèvent à 6 681 K€ (contre 6 325 K€ en 2019).

**Legs et autres libéralités encaissés.** Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission. Ils sont de 471 K€ en 2020 contre 297 K€ en 2019.

Au total, les ressources collectées auprès du Grand Public s'élèvent à 11 450 K€ en 2020 et sont relativement stables comparé à 2019 (11 470 K€).

## 5.2.2 Produits non liés à la générosité du public

**Contributions financières sans contrepartie** sont stables en 2020 et s'élèvent à 530 K€.

100% des partenariats d'entreprises sont affectés à des projets spécifiques en 2020.

Les fonds privés affectés à des projets spécifiques sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contrepartie d'une dette en « Fonds dédiés ».

**Autres produits non liés à la générosité du public** : Ces produits proviennent :

- Des cotisations des membres de l'association
- Des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, ...
- Des produits accessoires
- Des abonnements au bulletin trimestriel
- Des charges refacturées à d'autres organismes extérieurs au Réseau AIDE ET ACTION.

Ils s'élèvent à 157 K€ en 2020 (contre 140 K€ en 2019).

## 5.2.3 Les subventions et autres concours publics

**Les subventions et autres concours publics**, autrement dit les financements institutionnels, suivent le même schéma de comptabilisation que les fonds privés affectés.

Les recettes de financements institutionnels de 2020 sont à la baisse et se fixent à 1 354 K€ contre 1 419 K€ en 2019, soit moins 5%. Cette baisse est à relativiser car 2 conventions ont été signées avec l'AFD en fin d'année 2020 pour des projets qui vont débiter en 2021.

L'Agence Française de Développement demeure notre principal bailleur et représente 74% de nos ressources institutionnelles.

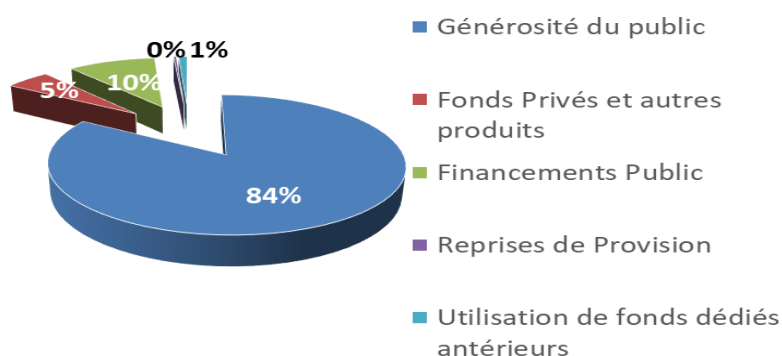
## 5.2.4 Reprises de provisions et dépréciations

Les reprises de provision correspondent à :

- La reprise d'une provision de 23 k€ sur une créance passée en perte ;
- La reprise de provision sur différence de change de 20 k€.

L'origine des ressources est résumée sur le graphique ci-dessous :

## ORIGINE DES RESSOURCES



### 5.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31 décembre 2019 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2020. Ils s'élèvent à 131 K€ (contre 422 K€ en 2019).

## 5.3 EMPLOIS

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques principales :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement
- Engagements à réaliser sur ressources affectées.

### 5.3.1 Missions sociales

#### Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévole, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2020 à 1 741 K€ (1 389 K€ en 2019) et se décomposent de la manière suivante :

- Formation au développement du réseau bénévole : 17 K€ (contre 254 K€ en 2019). Ces charges représentent les frais de déplacement du personnel du service et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- Projets : 524 K€ (544 K€ en 2019). Ces charges représentent les coûts directs et indirects des projets éducatifs.
- Information et sensibilisation du public : 1 200 K€ (592 K€ en 2019). Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. 35 % du fundraising et 60 % de la communication.

#### Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 6 746 K€ (8 657 K€ en 2019), sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un

organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds.

Les réalisations directes de 465 K€, suite à la séparation des comptes qui arrive à son terme, ne concernent en 2020 que le Vietnam qui est le seul établissement rattaché à la France.

Les réalisations effectuées via une autre entité du réseau s'élèvent à 6 280 K€ qui se répartissent entre la direction internationale et nos trois régions d'intervention : L'Afrique, L'Asie du Sud et L'Asie du Sud Est.

Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

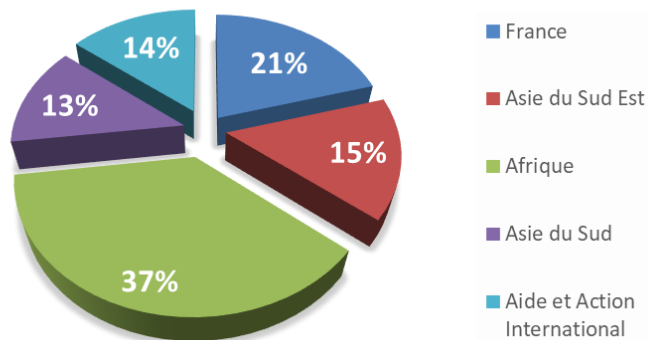
Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) qui garantissent la qualité des projets et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques.
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique.
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus.
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques).
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système.
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations.
- Formation professionnelle et à la citoyenneté des jeunes exclus...

Les charges de missions sociales comprennent des actions réalisées et refacturées par Aide et Action International. Celles-ci représentent 1 207 K€ (1 044 K€ en 2019). Ces charges de mission sociale correspondent aux coûts d'animation du Réseau d'AIDE ET ACTION qui comprennent la quote-part des frais liés à l'animation et à la coordination du Réseau, aux activités de communication et influence et à l'animation de la vie associative internationale.

## Répartition Missions Sociales



### 5.2.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élevèrent en 2020 à 1 522 K€ (2 119 K€ en 2019)

Cette rubrique comprend des investissements visant l'acquisition de nouveaux donateurs ou la fidélisation de ceux qui nous soutiennent déjà. On y retrouve aussi 65 % des frais de personnel des équipes basées à Paris travaillant sur la collecte de fonds.

En sus des activités de recherche de fonds menées en France, on retrouve, dans cette section, la participation d'AIDE ET ACTION France au fonds de collecte international du Réseau Aide et Action dont l'objectif est d'assurer la bonne conduite de la stratégie internationale de mobilisation des ressources à travers les différentes entités du Réseau AIDE ET ACTION.

### 5.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont en baisse et s'établissent à 1 744 K€ en 2020 (1 753 K en 2019), soit .

Les frais de fonctionnement se composent de :

#### Frais d'information et de communication :

40 % des frais d'information et de communication autres que les charges visant à la sensibilisation directe à la cause de l'Education. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains... Ils s'élevèrent à 339K€ (321 K€ en 2019). Leur augmentation de 6 % s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la notoriété.

#### Autres frais de fonctionnement :

Ce poste, d'un montant total de 1 405 K€ (1 432 K€ en 2019), inclut les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion.

A noter que le montant de 2019 inclut les amortissements de 182 k€ et les dotations aux provisions de 44 k€. Ces éléments sont désormais présentés dans une rubrique spécifique ci-dessus.

### 5.3.4 Dotation aux provisions et amortissements

En 2020, nous constatons 306 K€ de dotations contre 226 K€ en 2019.

### **5.3.5 Engagements à réaliser sur ressources affectées**

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées".  
Ils s'élèvent à 685 K€ à la fin de l'exercice 2020.



## 6. CER

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée par le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
Emplois de l'exercice		Ressources de l'exercice	
<b>1. Missions sociales</b>	<b>7 196 699</b>	<b>1. Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>11 450 273</b>
Réalisées en France	1 668 119	Cotisations sans contrepartie	640
Actions réalisées par l'organisme	1 668 119	Dons, legs et mécénats	11 449 633
Versement à d'autres organisations		Dons manuels	10 978 699
Réalisées à l'étranger	5 528 580	Legs, donations et assurance-vie	470 934
Actions réalisées par l'organisme	275 541	Mécénats	
<i>Vietnam</i>	275 541		
Versement à d'autres organisations	5 253 040	Autres ressources liées à la générosité du public	
<i>Aide et Action Afrique</i>	2 161 579		
<i>Aide et Action Asie du Sud</i>	1 050 052		
<i>Aide et Action Asie du Sud Est et Chine</i>	834 583		
<i>Aide et Action International</i>	1 206 826		
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>1 522 441</b>		
Frais d'appel à la générosité du public	1 522 441		
Frais de recherche d'autres ressources			
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>1 744 103</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>10 463 243</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>11 450 273</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	306 018	Reprise sur provisions et dépréciations	
Report en fonds dédiés de l'exercice	48 142	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	13 574
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	646 445	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
<b>TOTAL</b>	<b>11 463 848</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 463 848</b>
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>2 771 113</b>
		Excédent ou insuffisance de la générosité du public	646 445
		Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	11 354
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 428 912</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>	<b>EXERCICE N</b>
Emplois de l'exercice		Ressources de l'exercice	
<b>1. Contributions volontaires aux missions sociales</b>	<b>13 033</b>	<b>1. Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	<b>13 520</b>
Réalisées en France	13 033	Bénévolat	13 520
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	
<b>2. Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>		Dons en nature	
<b>3. Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>487</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>13 520</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 520</b>
		<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE N</b>
		FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	52 193
		Utilisation	- 13 574
		Report	48 142
		FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	86 760

Aide et Action France a opté pour présenter le Compte de Résultat par Origine et par Destination et le Compte d'Emploi Annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 établis selon les modèles prescrits par le présent règlement sans colonne comparative au titre de l'exercice 2019.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 a été établi selon le présent règlement alors que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01

L'entrée en vigueur du présent règlement a un impact financier sur les montants des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice. En effet, les fonds propres et les immobilisations ayant été constituées et acquises grâce audits fonds, nous avons corrigé le solde d'ouverture. Il s'élève désormais à 2 771k€ contre un solde précédent de 3 702k€ soit une réduction de 931k€. La détermination de ce montant est la suivante :

<b>Libellé</b>	<b>Montant en K€</b>
Montants fonds propres fin 2019	5 641
Déficit de l'exercice 2019	(670)
Valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles	(1 900)
Valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles	(300)
<b>Nouveau solde à l'ouverture des ressources reportées liées à la générosité du public</b>	<b>2 771</b>

Les fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice ne sont pas impactés par ce nouveau règlement.

## **6.1 Utilisation des fonds issus de la générosité du public**

En 2020, les fonds issus de la générosité du public représentent 11 464 K€, dont 91 % ont été utilisés pour financer les différentes activités de l'année.

Les fonds issus de la générosité du public ont donc financé 100% des emplois de l'exercice, soit 10 463 K€, répartis comme suit : 7 197 K€ pour la mission sociale, 1 522 K€ pour les frais de recherche de fonds et 1 744 K€ des frais de fonctionnement de l'exercice.

Au 31 décembre 2020, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 3 429 K€.

## **6.2 Provisions**

En 2020, nous ne constatons pas de reprises de provision mais 306 K€ de dotations.

## **6.3 Engagements à réaliser sur ressources affectées**

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées". Ils s'élèvent à 48 K€ à la fin de l'exercice 2020.

## **7. Compte d'Emploi Annuel des Ressources 2019**

Le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01.

COMPTÉ D'EMPLOI DES RESSOURCES CONSOLIDÉ 2019		RESSOURCES	
EMPLOIS DE 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES collectées sur 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>10 046 758</b>	<b>8 456 258</b>	<b>4 343 408</b>
1.1. Réalisées en France	1 389 495	1 332 640	11 469 866
- Actions réalisées directement	1 389 495	1 332 640	11 469 866
	253 606	253 606	11 146 087
	544 113	487 258	4 820 913
	591 776	591 776	6 325 174
- Versements à d'autres organismes agissant en France			27 450
1.2. Réalisées à l'étranger	8 657 263	7 123 618	10 206
- Actions réalisées directement	326 136	254 958	17 244
	326 136	254 958	17 244
	8 331 127	6 868 660	281 718
	4 591 038	3 257 445	14 611
	4 591 038	3 257 445	-
- Versements à un organisme membre du Réseau Aide et Action			-
Afrique dont			-
Aide du Sud dont			-
Aide et action South-Asia	1 066 305	948 559	545 732
Aide et Action Népal	40 574	40 574	510 225
Aide et Action Bhoutan	11 681	11 681	34 707
Aide et Action Sri Lanka	154 488	154 488	1 488 522
UNION EUROPÉENNE			1 224 680
Aide du Sud Est dont :	1 423 714	1 412 354	113 607
Aide et Action Cambodia			1 580
Aide et Action ASE	1 423 714	1 412 354	78 655
Europe dont :			-
Aide et Action Suisse			153 157
Aide et Action International :	1 043 326	1 043 559	140 624
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 119 276	2 119 276	608
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 119 276	2 119 276	2 184
2.2. Frais de recherche des autres fonds			50 126
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 752 942	1 486 657	86 524
- dont frais d'information et de communication	320 527	320 527	1 184
- dont frais relevant des autres activités (achat pour revente)			7 687
- dont frais de fonctionnement	1 432 415	1 166 130	4 843
	1 250 470	984 185	
	181 944	181 944	
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	13 918 976	12 062 291	13 586 776
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	44 465		38 681
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	745 107		422 154
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			670 638
V - TOTAL GENERAL	14 708 549		14 708 549
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		276 560	
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement		181 944	
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 946 379	12 946 379
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mission sociale		17 833	24 768
Frais de collecte de fonds		3 220	
Frais de fonctionnement		3 715	
Total		24 768	24 768
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			
1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			
1.1. Dons et legs collectés			
- Dons manuels Non Affectés			
- Dons manuels affectés			
- Legs et autres libéralités Non Affectés			
- Legs et autres libéralités Affectés			
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
2. AUTRES FONDS PRIVES			
- Partenariats d'entreprises - dons affectés			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
- AED			
- Union Européenne			
- Autres bailleurs de fonds institutionnels			
- Part Non affectée			
4. AUTRES PRODUITS			
- Produits d'exploitation			
- Cessions			
- Vente produits commerciaux			
- Abonnements			
- Transfert de charges			
- Produits exceptionnels			
- Produits financiers (NON fonds AGP)			
- Autres produits			
- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT			
II - REPRESES DES PROVISIONS			
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES EXERCICES ANTERIEURS			
IV - VARIATION DES FONDS DEBES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
VI - TOTAL GENERAL			
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées en fin d'exercice			
Bénévolet (237 bénévoles pour 1668 h à 14,84)			
Don en nature			
Total			

## **8. Honoraires des commissaires aux comptes**

Montant des honoraires :

- Contrôle légal des comptes : 50 000 €
- Autres services : 0 €

Soit un total de 50 000 € figurant au compte de résultat de l'exercice 2020.

## **9. Evènements subséquents**

Aucun événement majeur pouvant avoir un impact sur les comptes d'AEA France clos au 31.12.2020 n'est à souligner à date de l'établissement de ces états financiers.

Par ailleurs, la prolongation de la pandémie COVID-19 sur 2021 et les mesures sanitaires qui en découlent ont un impact significatif sur l'organisation. En effet, certaines activités de l'Association ont dû être, soit adaptées, soit reportées face à cette situation. L'incertitude quant à la durée de la pandémie rend impossible à mesurer de manière fiable les impacts financiers.

Le management et les organes de gouvernance du réseau Aide et Action suivent de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées aux circonstances exceptionnelles.